

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Dans le cadre de la procédure de modification n°1 du PLU de Cheffes, je soussigné, Marc DUTRUEL, Maire de la commune de Cheffes (Maine-et-Loire), certifie avoir procédé à l'affichage de l'arrêté d'enquête publique, ainsi que de l'avis d'enquête sur le site du projet et aux entrées de bourg de la commune du 23 mars au 10 mai 2023.

En foi de quoi, nous délivrons la présente attestation pour faire valoir ce que de droit.

A CHEFFES, le 20 mai 2022

P/O Le Maire,
L'Adjoint,
LECLERC Patrick


